

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 avril 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n° 2021-034

**MOTION RELATIVE A LA
LUTTE ANTI-VECTORIELLE
SUR LE TERRITOIRE DU PORT**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 6 avril 2021 et affichée le 7 avril 2021.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 21 AVR 2021

LE MAIRE



OLIVIER HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi treize avril le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Pamela Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, (par M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjointe), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), Mme Brigitte Laurestant (par M. Alain Iafar), Mme Honorine Lavielle (par Mme Véronique Bassonville), M. Patrice Casimir (par Mme Firose Gador), Mme Valérie Auber (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Bertrand Fruteau.

.....
.....

Affaire n°2021-034

MOTION RELATIVE A LA LUTTE ANTI VECTORIELLE SUR LE TERRITOIRE DU PORT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la motion présentée en séance le 13 avril 2021 relative à la lutte anti vectorielles sur le territoire du Port ;

Considérant le déclenchement par le Préfet de La Réunion et l'ARS du niveau 4 du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses depuis le 10 juillet 2018 ;

Considérant les caractéristiques météorologiques propices au développement des moustiques sur la ville de Le Port qui concentre à elle seule 50% des cas enregistrés sur l'île ;

Considérant l'alerte faite à la Ministre des Outre-mer, Madame Annick Girardin, dès le 1 avril 2020 par le Maire de la Ville de Le Port, sur les risques liés à la double crise sanitaire DENGUE et COVID et aux manques de moyens nécessaires à la lutte contre la Dengue et la sensibilisation des administrés ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la motion présentée au Conseil municipal ;

Article 2 : d'autoriser le maire à solliciter :

- l'Etat pour attribuer à la Commune, en urgence, des moyens nécessaires à la lutte anti-vectorielle sur Le Port,
- l'ARS pour mener des campagnes de diagnostics et former les personnels communaux,
- les bailleurs sociaux et les associations aux fins de médiation et de sensibilisation à la destruction des gîtes larvaires.

Article 3 : d'autoriser le maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU